

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 JANVIER 2020 à 19 h 30

Présents : ANTHOINE Eric, Maire

ANDRES Sylvie, VAN CORTENBOSCH Rénaud , BULTOT Stéphanie, adjoints
ANTHOINE Alexis, WASSON Emeric, DUMAINE Pierre, ZARDO
Stéphane, MUSSANO Nicolas

Absents : NICOUD Myriam,

Secrétaire de séance : Stéphanie BULTOT

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance par Mr le Maire
- Autorisation à donner au Maire de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020
- PC - DP
- Appel à la solidarité nationale pour le séisme survenu dans la commune de Teil (Ardèche)
- Point sur le RGPD et la Téléalerte
- Point sur la rénovation de la maison communale
- Point sur le déneigement
- Débat sur la réorganisation et l'agrandissement du cimetière
- Divers

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019 qui est adopté à l'unanimité

AUTORISATION DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020

Le Maire indique au conseil municipal que le vote du budget 2020 ne sera pas voté avant la fin mars 2020 et que par conséquent, afin de ne pas retarder le bon déroulement des travaux, il lui propose de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020

PC - DP

Aucun dossier n'a été déposé depuis la dernière réunion

APPEL A LA SOLIDARITE NATIONALE POUR LE SEISME SURVENU DANS LA COMMUNE DE TEIL (ARDECHE)

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le 11 novembre 2019 un séisme a frappé la ville du Teil en Ardèche. La commune a subi des dégâts considérables et exceptionnels qui se chiffrent en millions d'euros. A ce jour, 895 habitations sont touchées, de nombreux édifices publics sont détruits : 4 écoles, l'espace culturel, 2 églises, le centre socioculturel, de nombreuses voiries, une partie de l'hôtel de ville. Le Maire de Teil a lancé un appel solennel au

don à toutes les communes et intercommunalités de France. La commune souhaitant s'inscrire dans cette démarche de solidarité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 euros.

POINT SUR LA RGPD ET LA TELEARLERTE

Des dépliants seront insérés dans le Riverot qui va être distribué dans toutes les familles par le biais de la poste. Le formulaire d'inscription est également disponible sur le site de la mairie.

POINT SUR LA RENOVATION DE LA MAISON COMMUNALE

Le Maire rappelle que l'avant-projet de réhabilitation de la maison communale établi par le CAUE se chiffre à 563 000 euros H.T. hors honoraires architecte.

Le Conseil Municipal souhaite attendre les élections municipales avant d'approuver ce projet

POINT SUR LE DENEIGEMENT ET SALAGE

SALAGE : des élus évoquent le problème de salage dû à un passage trop rapide du camion de salage

DENEIGEMENT : une réunion sera organisée avec le déneigeur

DEBAT SUR LA REORGANISATION ET L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Mr le Maire évoque le problème de manque de concessions au cimetière. Le débat est engagé sur la création d'emplacements supplémentaires, la modification des durées des concessions, la vente de certaines concessions se trouvant sur le plan, la révision des prix des concessions, et prévoir l'agrandissement du cimetière actuel. Des démarches avaient déjà été entreprises il y a quelques années (délimitation de l'agrandissement du cimetière par un géomètre, courriers envoyés aux propriétaires des terrains), mais n'avaient pas abouties car un propriétaire n'avait jamais donné de réponse. Les propriétaires vont donc être à nouveau contacté.

Le Maire,

Eric ANTHOINE

